

tombent, par une sorte de desquamation, vers le dixième, douzième, treizième ou quinzième jour.

Telle est la variole modifiée dans sa forme élémentaire, le *horn-pox* des Anglais (variole cornée). Cependant dans certains cas les pustules persistent pendant trois, quatre, cinq et six jours de plus. Si vous examinez trois malades actuellement dans nos salles, l'un couché au n° 8, l'autre au n° 11 *bis*, le troisième au n° 17 de la salle Sainte-Agnès, et tous trois atteints de variole modifiée, vous verrez que, chez le premier, les pustules se sont cornées le huitième jour de l'éruption; chez le second, elles n'ont pris cette apparence que le neuvième; chez le dernier enfin, elles ne se sont séchées que le douzième, le treizième et même le quatorzième. Ces trois faits sont des exemples de diverses variétés de la maladie; ils vous montrent que celle-ci est bien une variole avortée, et qu'elle ne se développe qu'en raison de l'aptitude que trouve la semence morbifique dans le sol où elle a été jetée. Il semble, en effet, qu'il en soit de certaines maladies, des varioles en particulier, comme des graines végétales, qui, placées dans des terrains différents, germent et se développent différemment: dans le sol approprié à leur nature, levant avec tous leurs caractères, arrivant à la floraison, à l'évolution de semences nouvelles, en un mot à la perfection; dans un terrain moins riche, se développant plus péniblement, fleurissant à peine, arrivant mal à maturation; enfin, dans un terrain plus pauvre encore, germant, mais mourant presque immédiatement. Comme les semences végétales, les semences morbifiques peuvent dégénérer. La qualité du germe, la réceptivité du sol (permettez-moi cette expression incorrecte), que ce soit la terre, que ce soit l'économie humaine, auxquelles le germe est confié, ne sont pas toujours les mêmes. Dans quelques circonstances, l'organisme subit une modalité suivant laquelle il est plus ou moins apte à recevoir et à laisser germer la semence morbifique: la coqueluche, par exemple, imprime à l'économie une manière d'être telle que l'individu ne la prendra pas deux fois; de même pour la rougeole, pour la scarlatine, de même pour la variole. Pour cette dernière le fait, tout aussi inexplicable dans son essence que pour les autres maladies, est encore plus évident. Une variole, une vaccination antécédentes, nous l'avons déjà dit, mettent l'organisme dans des conditions spéciales qui le rendront incapable de contracter de nouveau la variole. Toutefois cette résistance à la conception morbifique n'est pas absolue, les récidives de variole, les varioles après vaccine en font foi, mais le germe morbide ne lève plus avec ses caractères; ses effets sont proportionnés, nous l'avons dit encore, au degré d'immunité qui lui a été conféré, et ce degré d'immunité semble le plus souvent dépendre du plus ou moins de temps qui s'est écoulé entre l'évolution d'une variole ou d'une vaccine antécédentes et le développement de la seconde. Si la vaccine est de date récente, la variole sera plus profondément modifiée, plus bénigne

que si la vaccination remonte à vingt-cinq ou trente ans, par exemple. A côté de ces varioles modifiées franches, vous en verrez d'autres qui, pendant dix ou douze jours, marcheront exactement comme des varioles normales: la tuméfaction du visage, celle des paupières auront lieu; les pustules s'entoureront aux membres d'une aréole inflammatoire, accompagnée de douleurs dans les régions qu'elles occupent. Puis cette tuméfaction cédera plus vite qu'elle ne doit normalement céder; les pustules des mains, au lieu d'acquiescer au quatorzième jour leur summum de développement, se seront remplies de pus le onzième ou le douzième, et se flétriront alors, au lieu d'attendre le dix-huitième, le vingtième, le vingt-deuxième jour, ainsi que cela arrive dans la variole discrète. En un mot, la maladie, après avoir pour ainsi dire cherché, chez quelques individus, à se faire jour suivant les allures ordinaires, changera tout à coup, se terminera un peu plus brusquement, tandis que chez d'autres elle se développera à peine.

Chez certains individus, l'organisme semble tellement réfractaire à l'action du virus variolique, ou, pour continuer la comparaison dont nous nous servions tout à l'heure, le terrain semble si mal préparé chez eux à recevoir le germe morbifique, que, bien qu'il n'y ait pas eu de vaccine antécédente, la variole, lorsqu'ils la contractent, est néanmoins modifiée. Ainsi, M. le docteur Firmin me racontait dernièrement le fait suivant qu'il venait d'observer dans sa clientèle: Un malade avait été vacciné par lui, et le vaccin n'avait pas pris; à quelque temps de là, il se proposait de le revacciner, lorsqu'il fut mandé pour lui donner ses soins. Cet individu avait une variole discrète, qui marcha absolument comme une variole modifiée.

Ce fait ne vous offre-t-il pas une certaine analogie avec celui que vous présente en ce moment même la jeune femme couchée au n° 18 de notre salle Saint-Bernard, et qui a pris la variole quelques jours après son enfant, qui vient de succomber à une variole confluente? Cette malade n'avait point été vaccinée, elle n'avait jamais eu la petite vérole; elle le dit, et elle ne porte en effet aucune trace de vaccine ni d'éruption variolique. Cependant sa variole, arrivée aujourd'hui au dixième jour, se comporte à la façon d'une variole modifiée. La période d'invasion a été caractérisée par du malaise général, par de la courbature, par des nausées, par des douleurs épigastriques; la rachialgie seule a fait défaut.

Deux choses nous restent à indiquer encore. Dans la variole discrète, après la cessation de la fièvre, lors de l'apparition de l'éruption, nous voyons, le huitième jour, quand commence la maturation des pustules du visage, la fièvre reparaitre, durer le neuvième et le dixième jour, pour cesser complètement le onzième; dans la variole modifiée, alors même que la maturation commence le huitième jour, ce qui est assez rare, c'est à peine s'il se fait un mouvement fébrile qui continue au plus vingt-

quatre heures; et c'est à peine également si la température s'élève pendant le même temps dans l'aisselle. Dans la variole confluente, au moment où commence l'éruption, apparaît la salivation, ce grand phénomène de cette forme de la maladie; puis au cinquième jour la tuméfaction du visage a lieu et va croissant jusqu'au neuvième, époque où elle acquiert son summum de développement, persistant le dixième pour diminuer le onzième, en même temps que se montre la tuméfaction des extrémités; dans la variole modifiée la plus confluente, il n'y a presque jamais de salivation, rarement il existe de tuméfaction du visage, et quand cette tuméfaction se montre, jamais elle n'apparaît aux mains et aux pieds.

Si la variole modifiée se termine généralement bien, elle n'est pas nécessairement une maladie bénigne. Il y a cinq ans, je perdais d'une variole modifiée confluente le parent d'un des membres de ma famille : le délire qui survint dès le début ne cessa pas jusqu'à la fin, et le treizième jour le malade succombait, après avoir présenté de la tuméfaction au visage. Il avait été vacciné et portait les stigmates évidents de la vaccine; il ne mourait pas moins avec des phénomènes propres à la variole confluente, phénomènes très-peu modifiés. C'est que l'immunité que donne le vaccin peut se perdre entièrement ou presque entièrement, après un certain nombre d'années, chez certains individus, qui se trouvent alors complètement exposés aux coups de la maladie dont l'inoculation vaccinale devait les garantir. Dans ces cas encore, cependant, la variole confluente, la seule qui tue les individus vaccinés, n'a pas ses allures normales.

Des exemples de *récidive* de variole, rares, je le répète, ont été rapportés par les auteurs les plus recommandables. Diemberbroeck raconte même avoir vu des individus prendre trois fois la maladie dans l'espace de trois mois; et Borsieri, en rappelant ces observations, en cite d'autres, dont une célèbre dans l'histoire, celle de Louis XV mourant de la variole confluente à l'âge de soixante-quatorze ans, après en avoir été une première fois atteint à l'âge de quatorze ans. J'ai eu dans mon service un étudiant en médecine qui, portant les stigmates de deux varioles antérieures, fut frappé par une troisième, qui eut une certaine gravité.

II. — INOCULATION VARIOLIQUE.

Ses avantages. — Expériences sur la clavelisation. — Avantages, dangers de l'inoculation. — Moyens d'atténuer ceux-ci. — Procédés d'inoculation. — Pustule mère satellites. — Symptômes généraux.

MESSIEURS,

Les populations effrayées, les médecins justement préoccupés des terribles ravages causés par la variole, cherchaient tous les moyens possibles de s'en préserver, ou du moins d'en atténuer les effets. Remèdes prétendus rationnels, remèdes empiriques, tout semblait bon pour arriver au but; mais tous ces moyens prophylactiques échouaient également, lorsque, au commencement du siècle dernier, en 1721, une femme, lady Montague, vint annoncer à l'Angleterre qu'elle avait été témoin à Constantinople d'une pratique grâce à laquelle ceux qui s'y soumettaient restaient pour toujours à l'abri des coups de la maladie. Cette pratique, empruntée à la Chine et à la Perse, où de temps immémorial elle était vulgarisée, comme elle l'était aussi en Géorgie, en Circassie et en Grèce, c'était l'*inoculation variolique*. Elle consistait à donner la variole à des individus bien portants. On savait déjà par expérience que la prophylactique du mal était dans le mal lui-même; que ceux qui une fois en avaient été atteints, quelque bénignes qu'eussent été alors ses manifestations, pouvaient ensuite traverser impunément les épidémies et s'exposer à la contagion; on savait que les exemples de récidive, bien qu'incontestables, étaient des faits exceptionnels. Mais on savait aussi, d'une part, qu'on n'était pas maître de donner la variole à volonté par le simple contact; que, d'autre part, en eût-on été maître, on ne pouvait pas, en la donnant ainsi, en modérer les coups, et faire que l'individu, en s'exposant à la contagion d'une variole bénigne, ne la prît pas grave. L'inoculation semblait offrir tous les avantages désirables; car en conférant le bénéfice d'une immunité à peu près absolue pour l'avenir, elle n'entraînait à sa suite aucun danger: jamais, disait-on, la variole ainsi communiquée n'était grave, toujours elle était discrète et ne laissait aucune trace de son passage, du moins on n'avait point à redouter ces cicatrices hideuses qu'elle produit si souvent lorsqu'on l'a prise par la contagion.

Les merveilleux récits de lady Montague, qui, alors qu'elle résidait à Constantinople, en 1717, n'avait pas craint de faire inoculer son propre fils, âgé de six ans; le nouvel exemple qu'elle donnait encore lorsqu'à son